

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 75- 25 décembre 2006 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Amicalement.

Coordination Française Marche mondiale des femmes 25/27 rue des Envergies, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

TEXTES

- 1 - Création de l'association Ana "avec nos aînées", pour le logement des femmes prostituées âgées
- 2 - Nous ne sommes pas des mineures. Communiqué du Planning Familial
- 3 - Un vaccin oui, mais pour toutes les femmes, Communiqué du Planning Familial
- 4 - Rapport de "Situation des enfants dans le monde 2007"
- 5 - Nations Unies - Une déclaration historique pour condamner les violations des droits humains relatifs à l'orientation sexuelle et l'identité de genre
- 6 - Chasse aux femmes en Egypte - Par Claude GUIBAL - Libération

DEBATS, REUNIONS, COLLOQUES

- 7 - Colloque de la CADAC

FILMS, LIVRES, SORTIES...

- 8 - Prochain Festival international de films de femmes
-

TEXTES

1 - Création de l'association Ana "avec nos aînées", pour le logement des femmes prostituées âgées

Sensibilisées par les problèmes rencontrés par les femmes prostituées, en particulier les femmes de plus de soixante ans, plusieurs personnes ont décidé de travailler ensemble afin d'ouvrir l'accès au logement à des personnes qui s'en trouvent exclues et de leur offrir un accompagnement tant social que convivial.

En effet, il est apparu très clairement, après étude de terrain, que la plupart des femmes prostituées de plus de soixante ans présentent des pathologies liées à leur âge, à des conduites addictives ainsi que des troubles psychiques dus à une grande solitude, une mise à l'écart de la Société. Certaines, atteintes de cancer, sont dans l'obligation de continuer à se prostituer et contraintes à accepter tout et n'importe quoi contre un minimum d'argent. Ces femmes sont en grande précarité ainsi qu'en grand danger permanent. De plus, elles sont majoritairement ignorantes de leurs droits, que ce soit en terme social ou autre.

Il est donc primordial de travailler pour et avec ces femmes prostituées de plus de soixante ans afin de leur offrir un lieu de vie qui leur permette de se retirer de la prostitution.

N. B. Rappelons qu'il ne s'agit pas ici d'être "pour" ou "contre" la prostitution, ni de se demander si c'est un "travail" ou non, mais de prendre en compte UN FAIT CONCRET : la misère de femmes âgées, isolées, qui tentent de survivre et sont rejetées par la société.

Appel à cotisations 2007 : 20 Euros ou plus ; Chèques à l'ordre de Association A.N.A, Centre du Moulin-Joly Croix rouge, 5 rue du Moulin-Joly 75011 PARIS

2 - Nous ne sommes pas des mineures. Communiqué du Planning Familial

Au moment où, à droite comme à gauche de l'échiquier politique, se multiplient les annonces sur la lutte contre les violences faites aux femmes, le Parlement examine un texte qui renforce les rapports de domination, ignore les luttes et les revendications des femmes et les renvoie à un statut de dominées.

Le 5 décembre 2006, l'assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi dit "prévention de la délinquance", comme le Sénat l'avait fait le 21 septembre.

L'article 16 de l'actuel projet, amendé à la baisse par les sénateurs, est rétabli par les députés : dans le cas des violences conjugales, le médecin pourra, sans en informer sa patiente et contre son gré, avertir les autorités policières et judiciaires. Les femmes battues deviennent juridiquement des mineures et le pacte de confiance avec leur médecin est entamé.

Cet article est triplement dangereux :

- pour les médecins qui vont perdre définitivement la confiance de leur patiente car le secret professionnel ne sera plus respecté
- pour les femmes qui seront de ce fait considérées comme des mineures et incapables
- pour les associations qui pourraient prochainement être aussi amenées à dénoncer des hommes violents sans l'accord de la femme.

Le Planning Familial s'insurge contre des mesures qui pourraient apparaître comme une volonté louable de protéger les femmes mais qui, objectivement, reviennent à les cantonner dans le rôle de victimes incapables de décider par elles-mêmes. C'est pour nous un véritable retour en arrière pour les droits des femmes.

De plus, aborder la question des violences faites aux femmes comme un problème strictement de santé publique et lui donner comme seule solution un aspect répressif, c'est méconnaître qu'il s'agit avant tout d'une question de société qui met en jeu l'inégalité entre le féminin et le masculin.

Le Planning Familial, qui lutte pour une société plus juste et égalitaire, réaffirme son opposition résolue à ce projet de loi et en demande le retrait.

Le 8 décembre 2006 - Mouvement Français pour le Planning Familial

3 - Un vaccin oui, mais pour toutes les femmes, communiqué du Planning Familial

Le cancer du col de l'utérus est un vrai problème de santé publique, en France et plus encore dans d'autres régions du monde. Le MFPPF ne peut donc que se réjouir des progrès réalisés dans le domaine de la recherche en faveur de la prévention du papillomavirus, infection sexuellement transmissible responsable de plus de 80 % des cancers du col de l'utérus.

Mais quels bénéfices les femmes peuvent-elles réellement escompter de ce nouveau vaccin en l'état actuel des choses ? Beaucoup de questions restent en suspens.

Les statistiques montrent que la majorité des femmes qui décèdent d'un cancer de l'utérus n'ont pas été suivies régulièrement par un gynécologue, les autres étant en général dépistées à temps pour que l'issue ne soit pas fatale. L'absence ou l'insuffisance de suivi gynécologique est souvent liée à des problèmes économiques. Il y a en effet une corrélation forte entre le fait de ne pas prendre soin de sa santé et la précarité économique, précarité bien plus importante chez les femmes.

Dans un tel contexte, peut-on imaginer que des femmes qui ne sont pas suivies médicalement vont pouvoir payer plus de 400 euros pour se faire vacciner contre le papillomavirus, alors que ce vaccin n'est pas remboursé par la sécurité sociale ? Le public que nous recevons dans nos permanences est de plus en plus en situation de précarité et nous ne voyons pas comment nous pourrions proposer ce vaccin à des femmes qui luttent déjà pour se loger ou se nourrir.

Il est donc indispensable que ce vaccin soit remboursé. Si ce n'est pas le cas, il ne profitera qu'aux personnes qui ont les moyens de se le payer, celles-là même qui ont par ailleurs accès à un suivi gynéco et bénéficient de ce fait d'une bonne prévention du cancer de l'utérus. On se retrouvera

alors a nouveau avec une médecine a deux vitesses, voire plus, les plus pauvres restant complètement exclus des bénéficiaires de la recherche médicale. Sans parler des femmes des pays du Sud, particulièrement touchées par les maladies sexuelles et dont l'accès a la santé reste très limitée : quand pourront-elles bénéficier des avancées ?

Le nouveau vaccin permet de réduire les risques mais ne les annule pas. Il faudra donc que les femmes qui auront été vaccinées soient de toutes façons suivies gynécologiquement et que la vaccination soit accompagnée d'un discours clair sur ce point et d'une incitation a la prévention.

Le 1er décembre 2006 - Mouvement Français pour le Planning Familial

4 - Rapport de "Situation des enfants dans le monde 2007" envoyé par Michèle Viannes, Regards de femmes

Publié le 8 décembre 2006, c'est la conclusion du rapport 2007 sur la situation des enfants dans le monde, publié lundi 11 décembre par l'Unicef et qui porte sur la santé, l'éducation, la lutte contre la violence sexuelle, contre le VIH/sida.

Le rapport "Situation des enfants dans le monde 2007" dénonce les injustices dont les femmes sont victimes tout au long de leur vie.

Les recensements et récits de naissances révèlent en Asie une proportion anormalement élevée de petits garçons de moins de 5 ans par rapport aux filles du même âge, et de naissances de garçons plutôt que de filles, et ce particulièrement en Inde et en Chine. Cela suggère que des infanticides et des interruptions de grossesse ont lieu en fonction du sexe de l'enfant, dans les deux pays les plus peuplés du monde, et ce en dépit des initiatives menées pour éradiquer ces pratiques dans l'un et dans l'autre de ces pays.

Plus de 15 millions d'enfants en âge d'être scolarisés en primaire ne suivent pas les cours. Pour 100 garçons qui ne vont pas à l'école, il y a 115 filles dans la même situation.

Près d'une fille sur cinq dans le monde en développement n'achève pas son cycle d'études primaires.

Les conséquences de l'éducation sur la santé

Dans le monde en développement, seulement 43 % des filles en âge d'être scolarisées dans le secondaire y sont effectivement. Les recherches montrent que les femmes qui ont reçu une éducation ont un moins grand risque de mourir pendant leur(s) accouchement(s) et ont plus de chances d'envoyer leur(s) enfant(s) à l'école.

Une étude de l'Unicef sur une série de pays d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Asie du sud et d'Afrique sub-saharienne révèle qu'en moyenne, les enfants dont les mères n'ont pas bénéficié d'éducation ont au moins deux fois plus de risques de ne pas être scolarisés en primaire que les enfants dont les mères ont elles-mêmes été en primaire.

Il y a actuellement dans le monde plus de 130 millions de femmes et de filles qui ont été victimes de mutilations génitales. Ces pratiques peuvent avoir de graves conséquences sur leur santé, notamment par de mauvaises cicatrisations augmentant le risque d'infection par le VIH, des complications après l'accouchement, des inflammations, et une incontinence urinaire.

Plus les filles sont jeunes pour leur première relation sexuelle, plus le risque que cette relation leur ait été imposée est grand. Selon une étude de l'Organisation mondiale de la santé, 150 millions de filles et 73 millions de garçons de moins de 18 ans ont fait l'expérience de relations sexuelles forcées ou d'autres formes de violence physique et sexuelle en 2002.

Dans le monde, 36 % des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans, le plus couramment en Afrique sub-saharienne et en Asie du Sud, où cette habitude est souvent une ancienne tradition difficile à remettre en question. La précocité des grossesses et des accouchements est l'une des dangereuses conséquences des mariages d'enfants.

Les dangers entraînés par le mariage précoce

14 millions de filles de 15 à 19 ans donnent naissance à un enfant chaque année. Si une mère a moins de 18 ans, le risque pour son bébé de mourir durant la première année est 60 % supérieur à celui

que court un bébé dont la mère a plus de 19 ans. Les bébés de mères de moins de 18 ans courent plus de risques d'insuffisance pondérale à la naissance, de sous-alimentation, et de retards dans leur développement physique et intellectuel.

Chaque minute, une femme meurt des suites des complications de sa grossesse, ce qui, rapporté à l'année, représente plus d'un demi-million de femmes. 99 % des cas de mortalité maternelle concerne le monde en développement, dont plus de 90 % en Afrique et en Asie. En 2000, les deux tiers des cas ont concerné les 13 pays les plus pauvres du monde. L'Inde à elle seule en représentait le quart. Une femme sur 16 en Afrique subsaharienne meurt des conséquences de sa grossesse ou de son accouchement, contre 1 sur 4000 dans les pays industrialisés. Les nouveau-nés privés de mères ont entre 3 et 10 fois plus de risques de mourir que ceux dont la mère a survécu.

La discrimination favorise l'infection par le VIH

Dans plusieurs régions d'Afrique et des Caraïbes, les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans ont six fois plus de risques d'être infectées par le VIH que les hommes du même âge. Cela s'explique en partie par des raisons physiologiques propres à l'appareil génital féminin. Mais la discrimination sociale joue également un rôle, en refusant aux femmes le pouvoir de négociation dont elles ont besoin pour réduire le risque d'infection.

Les taux d'analphabétisme élevés parmi les femmes les empêchent d'être informées sur les risques d'infection par le VIH et sur les moyens de se protéger. Une étude menée sur 24 pays d'Afrique sub-saharienne a révélé, chez plus des deux tiers des jeunes femmes, des lacunes dans la connaissance de la transmission du VIH. Les femmes plus âgées peuvent être victimes de discriminations à la fois liées au sexe et à l'âge. Les femmes ont tendance à vivre plus longtemps que les hommes et peuvent ne pas avoir le contrôle des ressources familiales : elles peuvent être déshéritées ou être victimes de lois injustes sur la propriété. Très peu de pays en développement ont des dispositifs satisfaisants pour les personnes âgées.

Télécharger le rapport Situation des enfants dans le monde 2007 :

[http://www.unicef.fr/mediastore/FCKeditor/sowc07_fr\(3\).pdf](http://www.unicef.fr/mediastore/FCKeditor/sowc07_fr(3).pdf)

5 - Nations Unies - Une déclaration historique pour condamner les violations des droits humains relatifs à l'orientation sexuelle et l'identité de genre. CGL

La déclaration norvégienne déposée par de multiples ONG et appuyée par 54 états, a été lue par l'ambassadeur norvégien, vendredi 8 décembre devant le Human Rights Council de l'ONU.

C'est la déclaration la plus importante jamais enregistrée à l'ONU sur la question de l'orientation sexuelle et c'est la première fois qu'une déclaration fait référence aux violations des droits humains relativement à l'identité de genre.

La déclaration était portée par 19 Organisations Non Gouvernementales agréées ECOSOC et de plus de 450 ONG mondiales telles que l'ILGA, l'IGLHR, l'ISHR, Global Right, Human Right Watch, Amnesty International. Déjà, le Haut Commissaire aux Droits Humains, Louise Arbour, avait déclaré lors de la Conférence sur les droits humains LGBT à Montréal que " ...la violence contre les personnes LGBT n'était le plus souvent pas déclarée ni enregistrée et restait donc impunie, et que ce honteux silence était le rejet ultime du principe fondamental de l'universalité des droits..."

Face au nombre considérable d'Etats associés à la déclaration, seuls le Pakistan et l'Iran ont exprimé une opposition en déclarant que le Conseil devrait veiller à éviter les questions qui ont été extrêmement controversées dans le passé.

Jusqu'ici, les condamnations à mort, actes de torture, condamnations judiciaires, violences policières, viols, agressions physiques, enlèvements, interdictions de rassemblement, violations de la liberté d'expression de personnes et associations LGBT ont été constatées de part le monde sans être dénoncées par les institutions. Désormais le silence est rompu.

Le Centre LGBT Paris IDF se félicite de cette étape historique dans la lutte mondiale contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie, pourtant passé quasiment inaperçue dans les médias

français, et tient tout particulièrement à remercier l'ambassadeur norvégien devant les Nations Unies ainsi que tous les acteurs qui ont œuvré à l'adoption de cette déclaration.

Pour le CGL Paris Ile-de-France - La présidente, Christine Le Doaré

6 - Chasse aux femmes en Egypte - Par Claude GUIBAL - Libération: vendredi 1 décembre 2006
Ce 23 octobre, le mois de chawwal chassait celui de ramadan. Après un mois d'efforts, l'Egypte célébrait avec liesse la fête de l'Aïd el-Fitr qui marque la fin du jeûne. Comme chaque année en ce jour férié, les rues du Caire, noires de monde, résonnaient des clameurs de la foule, des pétards, des concerts de klaxons. Sur les trottoirs du centre-ville, les familles endimanchées se frayaient un chemin entre les kiosques à pop-corn et les vitrines brillantes. Un flot joyeux pour une fête populaire, qui, en quelques heures, semble avoir tourné à l'hystérie collective.

Malek Mustafa était au café avec un groupe de blogueurs et de journalistes. Sur son blog (1), il est un des premiers à rapporter les faits. "On nous a dit que des jeunes, frustrés de ne pas avoir pu obtenir des places pour un film, avaient cassé le guichet du cinéma Metro et s'étaient mis à agresser les femmes qui passaient." Malek et ses amis, incrédules, partent vérifier. Alors que les rues ont commencé à se vider, ils croisent un groupe d'au moins une cinquantaine d'hommes, âgés de 10 à 40 ans, fondant sur une jeune femme, lui palpant le corps et déchirant ses vêtements. "Y en a une autre ici !" crie la foule, en se jetant sur une autre femme qui parvient, chemise déchiquetée, à s'échapper en s'engouffrant dans un taxi. "C'est l'Aïd". Les témoignages sont unanimes : voilée ou tête nue, accompagnée ou pas, jeune, adulte, vêtue de tenues moulantes ou cachée sous un ample khimar sombre, chaque femme qui passe connaît le même sort, encerclée par la meute, violée par des mains brutales. Pendant que les plus vieux leur agrippent les seins, les plus jeunes se jettent sous leurs robes, tatant chaque centimètre carré de leurs corps. Les femmes hurlent. La horde s'acharne. Les badauds regardent, ceux qui tentent d'intervenir prennent des coups. Des commerçants de cette artère marchande parviennent, à coups de ceinturon, à faire reculer des agresseurs, et mettent quelques filles traumatisées à l'abri derrière les grilles baissées de leurs magasins. Quelques rares gardes de sécurité, en faction près d'un centre commercial voisin, tentent d'agir. Mais la police, d'ordinaire prompt à réprimer tout mouvement de foule, s'abstient d'intervenir. Malek s'entend répondre, d'un ton désabusé "C'est l'Aïd". Il raconte également qu'un officier, voyant un de ses compagnons, Wael Abbas, prendre des photos, le menace de son revolver s'il ne cesse pas. En toute impunité, les agressions vont durer de la tombée du jour jusqu'à minuit. Devant le mutisme quasi total observé par la presse égyptienne les jours suivants, les blogueurs décident de médiatiser les faits, confirmés par ailleurs à la télévision par une célèbre actrice, Ola Ghanem, témoin des violences. Le ministère de l'Intérieur, sommé par le parlementaire Mustafa Bakri de s'expliquer, rétorque que l'absence de plaintes recues par la police prouve que ces actes ne se sont jamais produits. De son côté, l'hebdomadaire Rose al-Youssef, considéré comme proche de Gamal Moubarak, le fils du président égyptien et héritier présomptif du pouvoir, lance à son tour l'anathème contre Wael Abbas, qui a mis en ligne les photos sur son site. Le journal l'accuse d'avoir entièrement fabriqué les événements, tirés de ses "fantasmes de malade", et de porter atteinte à l'image du pays, un délit passible de prison. Alors, affabulation de blogueurs en mal de publicité ou déni absurde d'un Etat pris en faute ? Dans l'impossibilité de savoir avec précision ce qui s'est passé, le pays entier plonge dans la polémique. Alors que les témoignages se multiplient, et que le débat fait rage dans les médias, les autorités égyptiennes choisissent, mardi dernier, d'empêcher par la force une manifestation sur le lieu même des agressions. "Dernier avertissement ! Il ne s'est rien passé ici le jour de l'Aïd, il est interdit de rester dans cette rue, vous partez !" intime violemment un officier aux journalistes présents.

Arrestations, intimidations physiques : les centaines de policiers en civil et d'hommes de main déployés ce jour-là n'hésitent pas à se montrer menaçants. Dans les magasins à proximité, les commerçants, mal à l'aise, se contredisent. "Oui, des femmes ont été attaquées", raconte un

employé. «Non, il n'y a rien eu de spécial», assure son patron. "De toute façon, des femmes qui traînent dans la rue un jour où la foule est si dense, à quoi s'attendent-elles donc" grommelle un troisième. "Ce pays devient dingue", glisse un passant, effaré par le déploiement policier, faisant écho aux slogans entonnés une semaine plus tôt par d'autres manifestants : "La police protège Moubarak et son héritier, elle protège la corruption, mais elle ne protège plus le peuple.

Pour une grande partie des Egyptiens, ce sordide fait divers, son traitement et ses conséquences sont en tout cas symptomatiques de tous les maux de l'Egypte. En premier lieu, ils mettent en évidence le divorce entre l'Etat et la population, matérialisé par une police qui n'est plus perçue comme au service du citoyen, mais uniquement destinée au maintien en place du pouvoir. "Pour la première fois, l'appareil d'Etat est en guerre contre le citoyen ordinaire", regrette le politologue Amr Choubaki, en dressant un parallèle entre l'absence de réaction policière le jour des agressions et le déploiement, la même semaine, de milliers de membres des forces de sécurité sur les campus universitaires et dans les unions ouvrières pour empêcher une percée des Frères musulmans lors des élections syndicales. Le politologue énumère aussi les informations tragiques qui se bousculent à la une des journaux égyptiens depuis un an. Catastrophes ferroviaires en série, naufrage d'un ferry avec plus de mille passagers à bord, absence d'eau potable dans plusieurs quartiers du Caire, épidémie liée à des eaux contaminées dans le delta du Nil : derrière ces drames, les Egyptiens stigmatisent l'abandon de l'Etat et la corruption. "Je ne veux pas absoudre ceux qui ont fait ça, relativise Ibrahim, étudiant à l'université américaine du Caire. Mais il faut prendre en compte la frustration des jeunes : il n'y a pas d'emploi, pas d'avenir. Sur l'Internet, ils voient des images porno, mais ils ne peuvent pas coucher avec une fille avant le mariage, et un mariage, ça coûte cher. On se marie de plus en plus tard, à 30 ou 35 ans ! Alors, l'effet de foule aidant, certains deviennent comme des chiens enragés". Pour le South Center for Human Rights, une ONG égyptienne, les événements de l'Aïd sont effectivement "le reflet des problèmes sociaux et culturels de la société causés par la pauvreté et la culture dominante de violence et de non-respect de l'autre. La tolérance de la police envers ces faits rappelle son attitude lors des violences à l'encontre de toutes les minorités culturelles, religieuses ou sociales, qu'il s'agisse des femmes, des chrétiens.

"Ils savent qu'ils ne risquent rien. Souvenez-vous de ce qui s'est produit avant l'élection présidentielle, l'an dernier !" rappelle Asma Mahmoud, une enseignante cairote. Le 25 mai 2005, en effet, alors qu'un groupe d'activistes manifestait contre la décision d'Hosni Moubarak d'amender la Constitution, une troupe de nervis, encadrés par la police, avait assailli manifestantes et journalistes femmes, déchirant leurs vêtements, et procédant à des attouchements. Aucune plainte n'a abouti.

Pour la sociologue Dalal el-Bizri, ces attaques et la banalisation du harcèlement sexuel quotidiennement subi par les Egyptiennes traduisent plus généralement une inquiétante dégradation du statut féminin. C'est en effet aux femmes qu'incombe la responsabilité de se vêtir et de se comporter avec pudeur afin de ne pas provoquer la concupiscence des hommes, relève-t-elle, soulignant aussi que "ces agressions arrivent juste après les propos du mufti d'Australie, qui est lui-même égyptien". Le mois dernier, le cheikh Tag el Din Hilali, dans un sermon qui avait fait scandale, avait affirmé, en évoquant des cas de viols en Australie : "Si vous avez de la viande, et que vous la laissez dans la rue sans la couvrir, si les chats arrivent et la mangent, à qui la faute ? C'est la faute de la viande". Et d'ajouter : "Si la femme était chez elle, dans sa chambre, derrière son hijab, il n'y aurait pas de problème". Dalal el-Bizri rappelle aussi qu'au Caire, des femmes voilées ont été agressées le jour de l'Aïd. "Or, quand on interroge les Egyptiennes sur leur motivation à porter le voile, un grand nombre disent qu'outre les motivations purement religieuses, elles se sentent protégées, plus respectables en portant un hijab. Ces événements prouvent que le voile n'est pas une protection. Le risque, c'est que la prochaine étape soit de renvoyer les femmes à la maison, le seul endroit où elles sont en sécurité". Selon la sociologue, la fragilisation du statut

de la femme va de pair avec les séismes qui secouent le monde arabo-musulman. "A chaque confrontation avec l'Occident, guerre du Golfe ou attentats du 11 Septembre, on a constaté une recrudescence du port du hijab. Dans la mentalité arabo-musulmane, il y a cette idée que la femme est celle qui pourrait affaiblir "notre combat". Quand on dévoile la femme, c'est la oumma (3) toute entière qu'on dévoile".

La polémique aura au moins permis de lever le tabou. Dans les débats, dans les courriers des lecteurs et les forums, des Egyptiennes racontent désormais leur difficulté à vivre le harcèlement sexuel permanent auquel elles sont soumises. Elles révèlent comment, dans ce pays qui place pourtant très haut l'honneur des femmes, pas un jour ne passe sans qu'elles se sentent agressées, par des regards, des mots, des gestes. Elles expliquent pourquoi elles évitent les wagons de métro mixtes, pour ne prendre que ceux réservés aux femmes, "les seuls où on se sent en sécurité". «Finalement, note Amr Choubaki, ces événements montrent l'échec de l'islamisation de ce pays. On n'a jamais autant parlé de morale et de religion, or il n'y a jamais eu autant de violence et d'actes immoraux. Ces faits sont d'autant plus choquants qu'ils interviennent dans un pays où les mosquées sont pleines. On a laissé les gens s'intéresser aux formes religieuses, mais pas au contenu. Ces violences, qu'on n'a jamais connues auparavant en Égypte, sont aussi un des symptômes de l'impuissance de la population égyptienne qui n'a pas de moyen de s'exprimer politiquement, qui n'a plus confiance en rien, pas même en l'État. Tout cela risque de mener au chaos".

REUNIONS, DÉBATS, COLLOQUES...

7 - Colloque de la CADAC

Pré-programme du Colloque de la Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception, Le 3 février 2007 de 9h à 18h, Une conquête inachevée : le droit des femmes à disposer de leur corps

Ouverture par la CADAC

1^{ère} table ronde

Nathalie Bajos et Michèle Ferrand : La contraception, levier réel ou symbolique de la domination

Jeanne Fagnani et Marie-Thérèse Letablier, au CNRS : Politique familiale et emploi

Michel Chauvière, chercheur au CNRS : Le paysage familialiste

Dominique Memmi, directrice de recherche au CNRS : La médicalisation de la "détresse" : État, pouvoir médical et corps des femmes

Déjeuner libre

2^{ème} table ronde

Maud Gelly, militante du CNDP : L'enseignement de l'avortement et de la contraception dans les études médicales

Marie-Laure Brival, gynécologue-obstétricienne, chef de service de la Maternité des Lilas et présidente de l'ANCIC et Paul Cesbron, gynécologue-obstétricien, ANCIC, Secrétaire de la Société d'histoire de la naissance

Françoise Laurant, présidente du MFPP et Fatima Lalem, responsable de la commission contraception du MFPP : Droits fondamentaux des femmes face aux normes sociales et médicales, quelle liberté ?

Caroline de Haas, UNEF et Léa Filoche, LMDE

3^{ème} table ronde

Simone Bateman, sociologue, Directrice de recherche, CNRS Centre de recherche Sens, Ethique, Société (CNRS-Paris V) et Hélène Rouch, biologie, CEDREF, Paris VII : Quel avenir pour la reproduction ?

Hélène Gaumont -Prat, Professeur a l Université de Paris VIII, membre du Conseil Consultatif National d Ethique : L évolution de la perception de l assistance médicale a la procréation dans les avis du Comité Consultatif National d Ethique
Conclusions par la CADAC

FILMS, LIVRES, SORTIES...

8 - Prochain Festival international de films de femmes

23 mars -1er avril 2007, 29ème Festival International de Films de Femmes de Créteil. Site internet : <http://www.filmsdefemmes.com>, Phone : 33 (0)1 49 80 38 98, Fax : 33 (0)1 43 99 04 10